

Questions sur le vaccin contre le coronavirus

1. Pourquoi faut-il se faire vacciner contre le coronavirus ?

Le coronavirus est une maladie grave. Les personnes qui en sont atteintes sont souvent très malades et peuvent même en mourir. C'est tout particulièrement le cas des personnes les plus âgées ou des personnes atteintes d'autres maladies. Le coronavirus est plus dangereux chez ces personnes à risques : c'est la raison pour laquelle on parle de *groupes à risques*.

Le vaccin permet surtout de protéger avant l'infection au coronavirus. Plus le nombre de personnes se faisant vacciner est grand et plus il est facile de lutter contre cette maladie. Mais pour cela, il faut qu'un très grand nombre de personnes se vaccinent. Il sera ainsi possible de retrouver progressivement une vie normale.

2. Quels sont les avantages d'une vaccination contre le coronavirus ?

Les personnes entièrement vaccinées contre le coronavirus sont soumises à moins de restrictions au quotidien.

- Pour elles, il n'y a par exemple plus de limitation de contact, ce qui veut dire que les personnes entièrement vaccinées peuvent voir autant de personnes vaccinées qu'elles le souhaitent. Les personnes vaccinées ne sont pas comptabilisées dans les rencontres avec les personnes non vaccinées.
- Ces limitations ne s'appliquent plus non plus aux sports dans lesquels il n'y a pas de contacts.
- Il n'y a plus de limitations de sorties le soir : les personnes entièrement vaccinées peuvent se déplacer librement, y compris durant les confinements.
- Les personnes entièrement vaccinées n'ont plus besoin d'être en quarantaine après un voyage : la seule exception concerne le retour d'un pays où l'on trouve un variant du virus.
- Les personnes entièrement vaccinées ne sont plus obligées d'effectuer des dépistages. Cela s'applique partout où il est obligatoire de montrer un test négatif, comme dans des achats réalisés en magasin sur rendez-vous, chez le coiffeur ou pour un soin des pieds. Dans ces situations, il est obligatoire de montrer une preuve de vaccination.

3. Que signifie être « entièrement vacciné » ?

La vaccination se fait par une injection dans le bras et nécessite dans certains cas deux injections espacées de plusieurs semaines. Le volume de produit injecté s'appelle la « dose ». La vaccination est complète deux semaines après l'injection de la dernière dose nécessaire. Il doit s'agir d'un vaccin autorisé dans l'Union européenne, c'est-à-dire un des vaccins suivants : Moderna, BioNTech, AstraZeneca/Vaxzevria et Johnson & Johnson.

Il ne faut également présenter aucun des symptômes du coronavirus, ni en être malade. Le nombre de doses nécessaires dépend du vaccin. Les vaccins de Moderna, BioNtech, AstraZeneca/Vaxzevria nécessitent toujours deux injections. Le vaccin Johnson & Johnson ne nécessite qu'une seule dose.

Une personne qui a déjà été malade du coronavirus a développé une protection contre celui-ci. Cette protection s'appelle l'immunité. Une seule dose suffit si l'on est vacciné dans les six mois qui suivent.

4. Le vaccin contre le coronavirus est-il payant ?

Non. En Allemagne, la vaccination est gratuite. Cette vaccination est toujours gratuite, quelle que soit son assurance.

5. Est-il obligatoire de se vacciner ?

Non. En Allemagne, il n'est pas obligatoire de se vacciner. L'accès à certains bâtiments peut cependant être réservé aux personnes qui peuvent prouver qu'elles sont vaccinées. La vaccination peut aussi parfois faciliter l'accès à ces bâtiments.

6. Comment fonctionnent les vaccins ?

Les vaccins permettent au corps humain de développer des défenses contre les virus. C'est précisément ce que font tous les vaccins contre le coronavirus qui sont autorisés en Allemagne. Ces vaccins contiennent une sorte de plan pour fabriquer un petit morceau du virus. Ce petit morceau s'appelle la protéine Spike. Les protéines Spikes sont les petites épines qui se trouvent tout autour du virus. Après la vaccination, le corps humain reproduit ces petites épines, ce qui déclenche une réaction du système immunitaire qui fabrique alors des cellules pour se défendre. Ces cellules combattent ensuite le virus lorsqu'il y a une véritable infection.

7. Les vaccins sont-ils sûrs ?

Les vaccins ont été soigneusement testés et contrôlés dans le respect des lois et des règles internationales. Les vaccins ont ensuite reçu une autorisation qui permet de les utiliser. Les vaccins ont été développés très rapidement, mais ils sont néanmoins soumis aux mêmes contrôles que les autres vaccins dont l'autorisation a pris plus de temps. Les vaccins continuent d'être contrôlés après leur autorisation afin de déceler les effets indésirables, y compris ceux qui sont très rares. L'effet des vaccins autorisés est pratiquement toujours le même. Tous les vaccins autorisés sont sûrs. Ils sont tous efficaces contre le coronavirus.

8. Un vaccin peut-il rendre malade du coronavirus ?

Oui, c'est possible, mais la plupart du temps, les personnes vaccinées ne présentent que des symptômes légers du coronavirus. Parfois, elles ne remarquent même pas qu'elles sont malades. Cela n'empêche pas le vaccin d'être efficace. Celui-ci permet en effet d'éviter de tomber gravement malade et de mourir.

9. Quels sont les effets secondaires après la vaccination ?

Tous les vaccins peuvent entraîner des effets secondaires, c'est donc aussi le cas du vaccin contre le coronavirus. Ces réactions montrent que le corps réagit au vaccin en développant des défenses.

Le plus souvent, ces réactions surviennent rapidement après l'injection et durent quelques jours. Ces réactions peuvent être variées. Il peut notamment s'agir de douleurs à l'endroit de l'injection, d'une sensation de faiblesse ou de maux de tête. Il est aussi possible de se sentir malade et d'avoir une légère fièvre, comme c'est le cas pour un rhume. Ces réactions montrent que le corps prépare ses défenses pour lutter contre les agents pathogènes. Les effets secondaires graves sont très rares.

10. Est-il possible de se faire vacciner pendant ses heures de travail ?

Actuellement, les personnes n'ont pas la possibilité de choisir un créneau pour se faire vacciner. Les personnes qui sont employées peuvent se faire excuser si elles obtiennent un créneau durant leurs heures de travail. Leur contrat de travail détermine si elles seront payées par leur employeur durant ces heures. L'employeur doit être informé au plus tôt si vous ne pouvez pas venir travailler durant un certain jour. Il conviendra de choisir des créneaux en dehors de ses heures de travail dès que cela sera possible.

11. Faut-il dire à son employeur que l'on est vacciné contre le coronavirus ?

Cela n'est généralement pas obligatoire. Il existe cependant des métiers pour lesquels il est obligatoire d'être vacciné. Sans vaccination, il est parfois impossible de respecter la directive pour la protection du travail dans le contexte de l'épidémie de coronavirus (« *Corona-Arbeitsschutz-Verordnung* »). Dans ce cas, il faut en informer l'employeur.

12. Les vaccins contiennent-ils des produits d'origine animale ?

Non. Les vaccins autorisés à l'heure actuelle ne contiennent pas de produits d'origine animale.

13. Quels sont les vaccins reconnus en Allemagne ?

L'Union européenne et l'Allemagne reconnaissent actuellement les vaccins suivants :

BioNTech/Pfizer, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria et Johnson & Johnson.

Ces vaccins sont les seuls reconnus en Allemagne. Aucun autre vaccin n'est reconnu.

Les autres vaccins font encore l'objet de tests et de contrôle.

14. Le vaccin doit-il faire l'objet d'un rappel ?

À l'heure actuelle, les experts considèrent qu'il faut faire un rappel du vaccin après une certaine période. Personne ne sait pour le moment précisément si ce rappel doit être effectué après 6, 9 ou 12 mois.

Tout le monde doit se vacciner afin que nous puissions tous retrouver une vie normale. C'est la seule manière de rester en bonne santé, de vivre avec nos amis et notre famille et de voyager.